

Questions au Feuilleton

4. a) En tout, combien en a-t-il coûté de plus au Ministère en traitements, b) comment les traitements sont-ils ventilés?

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): 1. a) Deux personnes ont été embauchées et dix-neuf autres ont été mutées d'autres secteurs en vue d'administrer la loi sur l'immersion de déchets et mer et ses règlements d'application, qui sont en vigueur depuis le 13 décembre 1975. b) 21. c) Ottawa/Hull, 3.3; Maritimes, 7.2; Pacifique, 7; Québec, 1; Nord-Ouest, 2.5.

2. a) 174 employés du MPE ont, en plus de leurs fonctions normales, été désignés inspecteurs en vertu de la loi sur l'immersion de déchets en mer. b) Colombie-Britannique, 99; Yukon, 4; Île-du-Prince-Édouard, 1; Labrador, 1; Terre-Neuve, 21; Nouvelle-Écosse, 13; Nouveau-Brunswick, 3; Territoire du Nord-Ouest, 11; Manitoba, 2; Québec, 19. c) (i) environ sept par semaine; (ii) environ 30 par mois.

3. a) Aucune. b) Sans objet. c) Sans objet.

4. a) \$8,000 (deux employés embauchés au cours des quatre derniers mois). b) \$22,500 et \$10,800 de traitements annuels.

LES SYSTÈMES DE COMMUNICATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉCENTRALISATION DES DIVERS MINISTÈRES

Question n° 2209—M. Herbert:

1. A-t-il été nécessaire d'établir des systèmes de communication plus efficaces et plus rapides pour répondre aux besoins de décentralisation des divers ministères au Canada et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) quel en a été le coût pour la présente année financière?

2. Quel en est le coût prévu par chaque ministère dans le Budget des dépenses 1977-1978 et à combien estime-t-on l'ensemble des coûts supplémentaires qu'entraînera la décentralisation?

M. Ross Milne (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Pour ce qui est du ministère des Communications: 1. En raison des améliorations qui ont été apportées au réseau fédéral de télécommunications interurbaines au cours des dernières années afin de répondre à l'augmentation du trafic, à savoir: la prolongation des services automatiques, l'amélioration des installations de transmission ainsi que l'établissement de nouveaux services de téléimprimeur et de transmission de données, aucun système de communication spécial n'a dû être installé pour répondre aux besoins de décentralisation des divers ministères.

2. Aucun coût n'est prévu dans le budget des dépenses de 1977-78, car les besoins de décentralisation sont satisfaits par le système actuel de télécommunications interurbaine.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL—L'ÎLE BRIDGE/CHIMNEY

Question n° 2222—M. Cossitt:

1. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il reçu une demande écrite, datée du 17 novembre 1975, de l'honorable député de Leeds, au nom d'un électeur, M. G. W. Mallory de Mallorytown (Ont.) et propriétaire de l'île Bridge/Chimney?

2. a) L'île Bridge/Chimney a-t-elle été déclarée lieu historique national et une plaque sera-t-elle placée sur le terrain, b) M. Mallory a-t-il demandé que soit inscrite sur la plaque la mention «propriété privée» et, dans l'affirmative, le ministre a-t-il accepté de faire parvenir cette demande à la Commission des lieux et monuments historiques?

3. Le ministre a-t-il informé l'honorable député de Leeds, dans une lettre datée du 22 mars 1977, que la Commission des lieux et monuments historiques avait refusé d'indiquer sur la plaque que l'île était une propriété privée et, dans l'affirmative, cette décision sera-t-elle modifiée pour que le public n'entre pas,

[M. Brisco.]

par ignorance, dans cette propriété privée et pour éviter de grands ennuis au propriétaire?

M. B. Keith Penner (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui.

2. a) Oui. b) Non. Toutefois, le député de Leeds déclare l'affirmative dans sa lettre du 17 novembre 1975. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a avisé le député qu'il porterait cette demande à l'attention de l'historien chargé de la rédaction du texte.

3. Non. Le ministre a informé M. Cossitt que la Commission n'avait pas mentionné dans le texte le fait que l'île Bridge/Chimney constitue une propriété privée. a) Non. Toutefois, le ministre dans sa lettre du 25 octobre 1976 à M. Cossitt, propose que M. Mallory, si ce n'est déjà fait, placarde des avis de propriété privée sur l'île afin d'éloigner les visiteurs non désirés.

LA PUBLICATION DU CONSEIL DU TRÉSOR: «PROGRAMME DES DÉPENSES FÉDÉRALES»

Question n° 2341—M. Friesen:

1. Combien a coûté la production de la publication du Conseil du Trésor intitulée *Programme des dépenses fédérales 1977-1978*, numéro spécial, vol. I, n° 1?

2. Combien en a-t-on tiré d'exemplaires et à qui les a-t-on envoyés?

3. Existe-t-il une liste d'envoi pour la présente édition et les éditions à venir et, dans l'affirmative, combien y a-t-il de personnes ou de groupes sur cette liste et quel est leur nom?

4. Quels ont été les frais postaux occasionnés par la distribution de cette publication?

5. a) Combien de publications du même genre le gouvernement a-t-il l'intention de faire paraître à l'avenir, b) quelle en sera la fréquence (publication mensuelle, annuelle, etc.)?

6. a) Quel pourcentage des textes produits dans ce numéro ont déjà paru dans d'autres publications, communiqués ou documents du gouvernement, b) combien sont des documents originaux?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):

1. \$22,569.61.

2. 300,000. La première distribution a été faite aux membres du Parlement et au grand public par l'entremise des bureaux régionaux des ministères de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Postes (bureaux classes 1 à 7), et de la Commission de la Fonction publique. On continue la distribution aux particuliers qui font des demandes au sujet du programme des dépenses. Les enseignants au niveau secondaire peuvent recevoir des jeux d'exemplaires pour leurs étudiants.

3. Non.

4. \$4,610.01 au 4 mai 1977.

5. a) et b): une fois par année, lors du dépôt du budget principal des dépenses.

6. a) Les photos fournies par d'autres ministères ont peut-être paru ailleurs. La déclaration du ministre et les réactions des membres de l'opposition figurent dans les Débats de la Chambre. Deux graphiques ont été tirés de *Prévisions de dépenses fédérales: où va l'argent de vos impôts*. Les commentaires éditoriaux provenaient de divers journaux. b) La majorité du texte est nouveau et fut préparé à partir du budget principal des dépenses et des communiqués pertinents.